



HAL
open science

Du Discours touristique au discours littéraire, analyse d'un cliché. Mayotte : “ l'île aux parfums ”

Christophe Cosker

► **To cite this version:**

Christophe Cosker. Du Discours touristique au discours littéraire, analyse d'un cliché. Mayotte : “ l'île aux parfums ”. Les représentations sociales des îles dans les discours littéraires francophones, Mar 2017, Dembeni, France. hal-02004561

HAL Id: hal-02004561

<https://hal.univ-brest.fr/hal-02004561v1>

Submitted on 1 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cet article est issu de la conférence « Analyse du discours métropolitain d'un cliché sur Mayotte : 'l'île aux parfums' » à l'occasion d'un colloque international intitulé « Les représentations sociales des îles dans les discours littéraires francophones » organisé au Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR) les 29 et 30 mars 2017.

Du Discours touristique au discours littéraire, analyse d'un cliché. Mayotte : « l'île aux parfums ».

« En débarquant à l'aéroport ou à la jetée, le visiteur est aussitôt frappé par la gentillesse de la population et le sourire des enfants et des femmes qui lui souhaitent souvent la bienvenue dans leur petite France de l'Océan [sic] Indien avec un embaumant collier de fleurs de frangipanier, clin d'œil à propos du surnom habituel de Mayotte : l'île aux parfums. » (Attoumani, 1993 : 11). On trouve ces propos dans l'un des premiers beaux livres sur Mayotte. L'écrivain francophone de Mayotte Nassur Attoumani en compose, pour la maison d'édition réunionnaise Jacaranda, en 1993, le texte et Franck Hick les photographies, sous le titre : *Mayotte : l'île hippocampe*. Le dernier mot renvoie à un cliché étant donné que l'île de Mayotte ressemblerait, en particulier la Grande Terre, à cet animal à l'envers. Dans cet ouvrage, le cliché est antanaclase, tantôt cliché verbal, tantôt cliché photographique. L'aspect touristique du livre se vérifie dans la mise en scène de l'arrivée d'un voyageur masculin qui rencontre une population représentée par des femmes et des enfants dont les stéréotypes de caractère physique et moral sont la gentillesse et le sourire – ce dernier devient à son tour un cliché chez Bruno de Villeneuve, photographe qui appelle Mayotte « l'île aux sourires » (Villeneuve, 2011 : 32). Il s'agit de mettre en texte l'accueil souhaité par le touriste, ce qui inclut le collier de fleurs exotiques qui rappellent à l'auteur le « surnom » de Mayotte, à la manière dont les Mahorais ont un nom, mais aussi et surtout un surnom. Considérer l'expression « l'île aux parfums » comme un « surnom », plutôt que comme un cliché, en fait une appellation hypocoristique, c'est-à-dire affective et amicale, positive, ce qui ne recouvre peut-être pas tous les enjeux de ce syntagme lumineux qui cache une part d'ombre. Qui parcourt le discours sur Mayotte – c'est-à-dire l'ensemble ce qui a été écrit sur l'île – a de grandes chances de trouver, de façon récurrente, l'expression « île aux parfums », appelée par Nassur Attoumani « surnom habituel de l'île », expression qu'il goûtera, sans s'interroger, peut-être, pour savoir qui appelle Mayotte « l'île aux parfums », depuis quand, et surtout pourquoi. Du point de vue grammatical, « l'île aux parfums » est une expression figée, composée d'un nom et d'un complément déterminatif. Le rapport entre les deux est un rapport de « propriété », et l'expression est réversible. « L'île aux parfums » invite à humer le parfum de "île, ou plutôt, si l'on respecte le nombre grammatical, les parfums d'une île. Il s'agit donc ici de la considérer comme un « cliché » au sens que Ruth Amossy donne à ce terme :

« Les images dans notre tête [...] médiatisent notre rapport au réel. Il s'agit des représentations toutes faites, des schèmes culturels préexistants, à l'aide desquels

Analyse du cliché « l'île aux parfums »

chacun filtre la réalité ambiante. Selon Lippmann, ces images sont indispensables à la vie en société. Sans elles, l'individu resterait plongé dans le flux et le reflux de la sensation pure ; il lui serait impossible de comprendre le réel, de le catégoriser ou d'agir sur lui. Comment en effet examiner chaque être, chaque objet dans sa spécificité propre et en détail, sans le ramener à un type ou une généralité ? » (Amossy et Herschberg Pierrot, 1997 : 29).

Le cliché est donc une représentation permettant d'articuler le singulier et le collectif, le général et le particulier, la sensation et l'idée, la réflexion et l'action. Rappelant l'origine photographique du terme, synonyme de négatif – lui-même emprunté au vocabulaire de l'imprimerie en lien à la stéréotypie –, Ruth Amossy invite à penser que le cliché en révèle souvent davantage sur le photographe que sur le photographié. L'analyse du cliché de « l'île aux parfums » est donc liée à une représentation sociale de l'île que l'on peut qualifier de touristique, mais qui est en réalité une réminiscence de l'histoire coloniale permettant de la comprendre. Il s'agit donc ici précisément d'articuler deux discours sur Mayotte, le discours touristique d'une part, et le discours littéraire de l'autre, le premier apparaissant comme un discours idéaliste tandis que le second s'en différencie comme discours réaliste singulier. En d'autres termes, le cliché de « l'île aux parfums » occulte une réalité que l'écrivain s'efforce de révéler, à la manière dont l'un d'eux lève *Un coin de voile sur les Comores*. Pour mener à bien cette enquête, on se propose de mettre en regard deux discours sur Mayotte, en replaçant le cliché de « l'île aux parfums » dans le contexte des discours onomastique et étymologique sur le nom de Mayotte, avant de montrer comment le nombre de l'expression « l'île aux parfums » varie et se déploie dans le discours littéraire, pour situer ce cliché en le comparant à d'autres afin d'en faire jaillir l'idéologie sous-jacente.

« L'île aux parfums » n'est pas le premier nom de l'île de Mayotte, car ce premier nom est lié aux Arabes. Comme l'ensemble des discours étymologiques sur Mayotte le signale, le nom arabe de l'île signifie la mort : *Mayta*. Cette dénomination est justifiée par la difficulté d'accès à une île entourée d'un lagon presque fermé, la barrière de corail s'étant révélée funeste à de nombreux bateaux arabes ne maîtrisant pas l'emplacement des passes permettant d'accéder à l'île. Mayotte est donc, pour ces navigateurs, l'île de la mort, une île au nom tragique. Nassur Attoumani propose une étymologie légèrement différente : « De source officielle, nous savons que Mayotte, de son ancien nom *MAY'OTTA* suivant les arabes ou *MAHOURI* (*Ma* : derrière ; *hour* : récifs). » (Attoumani, 1993 : 9). Le nom de Nassur Attoumani est important dans la mesure où il s'agit de l'écrivain francophone le plus prolifique de l'île. L'auteur ne précise pas sa « source officielle » qui apparaît dès lors comme un argument d'autorité. L'un des deux pères fondateurs des lettres francophones de Mayotte affirme que le nom de l'île signifie « derrière les récifs », c'est-à-dire la barrière de corail qui délimite le lagon et protège l'île tout en l'isolant conformément à l'usage du concept par l'écrivain francophone Mohamed Toihiri, dans un article où Nassur Attoumani est présenté, en 2005, comme un « violeur de tabous », à l'occasion de sa consécration par le premier prix du grand concours de

l’océan Indien pour le roman *Mon Mari est plus qu’un fou : c’est homme*. Quelle que soit la version véritable de l’origine du nom de l’île, l’hypothèse d’un étymon arabe est la plus vraisemblable quant au nom de Mayotte. La vraisemblance de cette origine étymologique est également renforcée par le fait que les Arabes sont parmi les plus anciens arpenteurs de l’océan Indien, donnant son nom à l’archipel dont Mayotte fait partie, celui des Comores, qui signifie les îles de la lune. Les Arabes, comme le confirme encore, si besoin est, la littérature orale des contes – en particulier les contes qui narrent le passage du système politique du *mfaume* ou roi à celui du sultan - et les chroniques – en particulier la chronique de *Mwarabu*, l’homme d’origine arabe qui apporte l’islam aux Comores -, sont les premiers colonisateurs de l’île de Mayotte. Ainsi le nom de l’île de Mayotte est-il un nom qui vient de l’extérieur, et un nom négatif qui plus est. On trouve donc un contraste entre le surnom champêtre, idyllique, bucolique et exotique de « l’île aux parfums » et le sens étymologique du nom de Mayotte qui signifie la mort. Si Nassur Attoumani souscrit à ce cliché positif dans un ouvrage à vocation touristique, il le nuance, voire s’y oppose, dix ans plus tard, dans son seul essai paru à ce jour : *Mayotte : identité bafouée*. L’île, accueillante, souriante et exotique en 1993, devient, en 2003, une île personnifiée en femme battue. Un simple coup d’œil aux deux premières de couverture permet de s’en rendre compte. La belle jeune femme parée d’un masque de beauté est remplacée par une personnification moribonde de la carte de l’île contenant un visage abimé. On peut considérer ce retournement de situation, soit comme une déconstruction du cliché, remplaçant une chimère par la réalité, ou plus subtilement comme la substitution d’un cliché à un autre cliché, la représentation collective idéaliste cédant à la représentation, réaliste et singulière, d’un auteur, ce qui invite le lecteur à trouver l’image la plus juste de l’île pour lui. Dans *Mayotte : l’île hippocampe*, Nassur Attoumani tient un discours officiel policé visant le touriste et lui donnant l’image exotique de l’île à laquelle il s’attend, voire qu’il souhaite, tandis que dans l’essai, l’écrivain réfléchit, toujours en français, mais sans doute pour un lecteur métropolitain différent, et aussi pour lui-même et pour ses compatriotes sur la situation actuelle de son île, comme il le fait encore, avec ironie et distance, dans un recueil de nouvelles intitulé *Les Anachroniques de Mayotte*, publié en 2012. En ce sens, le discours touristique, tout en se fondant sur l’histoire des plantes à parfums, en gomme l’aspect colonial négatif, qui est rétabli par l’essai. Il existe une forme de continuité latente entre l’appropriation coloniale durable et l’appropriation touristique momentanée, ne serait-ce que parce que ses protagonistes ont une origine commune : la métropole française. Pour Nassur Attoumani, Mayotte était une île protégée par la barrière de corail, ce qui ne l’a pas empêché d’être cruellement blessée par ceux qui ont franchi cette barrière naturelle. Ceux qui se délectent aujourd’hui des plaisirs touristiques de l’île aux parfums sont les descendants de ceux qui profitaient jadis du commerce colonial des plantes à parfums.

« L’île aux parfums » n’est pas le (sur)nom que les Mahorais donnent à leur île. La langue de Mayotte, c’est-à-dire le *shimaore*, qui est la langue dominante de l’île, mais non la seule, car il convient de ne pas oublier le *keibushi*, qui est une

variante de malgache parlée à Mayotte en raison d'une importante migration en provenance de la grande île voisine, dès les razzias du XVIII^e siècle relatées par l'historien Jean Martin. Dans la langue vernaculaire principale, les habitants de Mayotte appellent donc leur île *Maore*, et les jeunes d'aujourd'hui *Mayana*. Or *Maore* apparaît vraisemblablement comme un emprunt à l'arabe assimilé progressivement aux sons de la langue de Mayotte, emprunt dans lequel il convient de ne pas négliger le truchement du swahili. Les Mahorais n'inventent donc pas le nom de leur île. Il n'y a pas de nom mahorais de Mayotte, de nom qui vienne de l'intérieur, et il convient de se demander si l'appellation *Maore* ne relève pas, dès lors, de ce que Pierre Bourdieu nomme la violence symbolique. Le fait que les natifs ne possèdent pas de nom propre pour leur île indique la situation fortement enclavée des Mahorais, celui qui ne quitte pas son lieu de naissance n'ayant pas besoin de le nommer, les Mahorais ayant la réputation d'être sédentaires, contrairement aux Grands-Comoriens grands voyageurs, selon un double cliché. Lorsque l'écrivain francophone de Mayotte Abdou Salam Baco, autre père fondateur de la littérature de l'île avec Nassur Attoumani, parle de son île, il recourt, dans le texte en français, au nom vernaculaire de Mayotte : *Maore*. Cette appellation lui permet d'opposer sa vision de l'île à la vision française superficielle en manière de cliché : « vitrine de l'océan Indien » (Baco, 1991 : 22). Il est à noter que les deux visions de Mayotte sont idylliques :

« J'essaie d'apprécier la beauté de mon île. Mais regarde ça, fit Bana en ouvrant grand [*sic*] ses bras, ce n'est pas superbe ? [...] Dans un pays comme celui-ci, il ne devrait y avoir que des gens heureux. » (Baco, 1993 : 81)

Dans la citation liminaire de Nassur Attoumani, le Mahorais est souriant lorsqu'il accueille le touriste. Abdou Salam Baco reprend cette expression physique - le sourire - qui est moins la description de l'accueil attendu, qu'une prescription contrefactuelle au Mahorais qui a donc des raisons de sourire, à savoir la beauté de son île qui devrait suffire à sa félicité, mais aussi des raisons de ne pas sourire. Le cliché de la « vitrine » se comprend davantage comme la récupération de Mayotte par la France, loin de l'affirmation par l'île de sa personnalité. La vision romanesque d'Abdou Salam Baco suscite le cliché exotique de l'île paradisiaque, cliché auquel la réalité du climat social s'oppose. Est intéressant, chez Abdou Salam Baco, le fait que la vision du touriste rejoigne celle du natif, de l'autochtone, parce l'île aux parfums est une île esthétique, une île de beauté, selon une expression associée à une autre île française : la Corse. Néanmoins, l'expression « île aux parfums » est un cliché, une photographie prise à dessein, une apparence, qui relie l'expression « vitrine de l'océan Indien », à la manière dont la vitrine d'un magasin cherche à attirer le client pour qu'il entre – ici le touriste pour qu'il vienne – et la vitre de l'aquarium qui contiendrait Mayotte et en ferait un parfait résumé de l'exotisme de l'océan Indien.

Les Français n'appellent pas immédiatement Mayotte « l'île aux parfums ». Le nom français de Mayotte est également un emprunt au nom arabe, swahili et mahorais de Mayotte dans lequel on retrouve dupliqué le « t » disparu de *Mayta*. Au lieu d'entrer dans les détails d'une évolution phonétique incertaine, on peut étudier

le moment où les Français commencent à remplacer Mayotte par la périphrase « l'île aux parfums ». On trouve notamment cette expression dans le premier numéro hors-série de la seconde revue de l'Association des naturalistes sur les « Plantes à parfums » de Mayotte en 2006. C'est la deuxième colonisation, c'est-à-dire la colonisation française qui suit la colonisation arabe de Mayotte, qui apporte avec elle le cliché exotique de « l'île aux parfums ». Mais il est à noter qu'on ne trouve pas l'expression dans le discours colonial sur Mayotte. Dans la partie consacrée à l'île dans les différents ouvrages coloniaux de la deuxième moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, on trouve plutôt une énumération des produits exotiques, également appelés denrées coloniales, qui sont fournis par Mayotte. En ce sens, l'expression « île aux parfums » apparaît davantage relever de ce que Dominique Maingueneau appelle une « aphorisation » en adaptant ici le concept qui ne se définit plus comme une « phrase sans texte », mais comme une expression qui résume, de façon peut-être nostalgique, une époque révolue, celle de la colonisation. On sent donc – et le verbe est choisi –, dans cette appellation en forme de périphrase – pour reprendre le vocabulaire de la stylistique –, non pas le jugement effrayé des navigateurs arabes, mais une périphrase d'abord exotique – il suffit de songer à l'importance des parfums dans les poèmes exotiques de Charles Baudelaire. Ce cliché à la fois exotique et colonial est confirmé à partir du moment où l'on introduit dans l'île la fleur à laquelle le parfumeur Jean-Paul Guerlain associera plus tard son nom en créant deux parfums, Mahora en 2000 et Mayotte en 2010 : deux parfums à base d'ylang-ylang. Le parfumeur donne libre cours à son lyrisme sur cette fleur dans *La Route de mes parfums* :

« Mon attirance pour cette île commença par une forte attraction olfactive, un amour odorant qui perdure toujours. J'aime l'ylang et pour moi, rien n'est plus merveilleux que de se laisser posséder par ses effluves chauds comme le soleil, doux comme les reflets de la nacre des plages. » (Guerlain, 1992 : 120).

Pour le parfumeur, Mayotte est d'abord une île qui attire le nez, parce qu'elle embaume l'ylang-ylang. L'île est réduite à un parfum qui fait qu'elle est pour Jean-Paul Guerlain l'île de l'ylang-ylang, et plus généralement pour les Français, « l'île aux parfums ». Le plaisir exotique du parfumeur allie, à la façon des synesthésies, le feu du soleil tropical qui chauffe la terre et fait pousser les fleurs d'ylang-ylang dont le parfum embaume l'air à la mer qui borde l'île. Le parfum des fleurs ne doit pas non plus faire oublier ce dont elles sont la promesse pour Malherbe, à savoir les fruits comme la noix de coco. On notera enfin que le titre n'associe pas le mot « parfum » au mot « île » mais au mot « route », superposant, en manière de palimpseste, à la route des épices, celle des parfums.

L'expression « île aux parfums » ne s'accorde pas seulement au singulier mais également au pluriel. Ce n'est donc pas uniquement Mayotte qui est « l'île aux parfums », mais l'ensemble de l'archipel des Comores. Ali Ahmed Abdallah, dans *Un Silence assourdissant*, roman publié en 2016, parle de « l'archipel aux senteurs d'ylang-ylang » (Abdallah, 2016 : 9), mettant donc le mot « île » au pluriel, remplaçant le mot « parfums » par le synonyme « senteurs » et précisant la

fragrance, celle d'une fleur particulière. L'historien Jean Martin détaille la façon dont la France étend, à la fin du XIX^e siècle, son protectorat à l'ensemble des Comores. Dès lors, le cliché de « l'île aux parfums » unifie l'archipel et indique l'âge d'or de la colonisation française et sa raison d'être en ce lieu : l'exploitation des plantes à parfum - ylang-ylang et vanille principalement. L'historien Mahmoud Ibrahim, dans *État français et colons aux Comores* (1912-1946), ouvrage publié en 2012, explique que c'est l'alliance du colon Humblot, installé à la Grande Comore, avec des parfumeurs de Grasse qui est à l'origine de phénomène :

« L'engouement fut tel que les Comores devinrent et restent 'les îles aux parfums'. On voit que quatorze des trente-deux sociétés et domaines de 1921 ont une activité liée à la production d'essences. » (Ibrahim, 2012 :126)

Ce n'est donc pas exclusivement Mayotte que l'on peut appeler « l'île aux parfums » mais également Anjouan, Mohéli et la Grande Comore, parce que l'ensemble de l'Archipel est celui des « îles aux parfums ». Il convient néanmoins de ne pas se tromper en voyant dans le discours historique l'origine de l'expression « îles aux parfums ». En effet, si cette appellation est présente virtuellement dans le discours colonial, elle est actualisée par le discours touristique moderne repris ensuite dans le discours historique en raison de la notoriété de l'expression « île aux parfums », mais aussi sans doute de son élégance et de sa justesse. Force est néanmoins de ne pas se laisser abuser par une expression esthétique qui, par son impressionnisme exotique, tend à récupérer, tout en la gommant, l'exploitation coloniale et les exactions qui l'accompagnent.

On peut à présent approfondir la nature des parfums des îles. Lorsque les Comores deviennent une colonie, les colons essaient d'abord d'y planter la canne à sucre avant de se tourner vers la vanille puis l'ylang-ylang. La vanille apparaît donc également comme l'un des parfums subtils que l'on peut respirer dans les îles de la lune, cliché arabe pour les Comores. Dans son autobiographie en forme de nouvelles intitulée *Les Aventures d'un adolescent maborais*, Nassur Attoumani se souvient des exhortations de son père à aller féconder la vanille alors qu'il aurait préféré rester dormir :

« - Debout, espèces de vagabonds ! Allez féconder les fleurs, avant que le soleil ne les fane !

À Tsurelava, dans les hauteurs du village, papa a planté des centaines de vanilliers. Mon frère et moi devons faire féconder les fleurs afin de permettre aux gousses de se développer.

Le travail n'est pas fastidieux mais il nous oblige à être debout de très bonne heure. Je déteste quitter mon lit, le matin, j'adore dormir. » (Attoumani, 2006 : 73).

Dans cette nouvelle intitulée « Grâce matinée », l'auteur explique le subterfuge qu'il met en place, à savoir dormir sous un cahier, afin de ne pas être réveillé à l'aube par son père pour aller s'occuper de la vanille. C'est néanmoins le parfum de l'ylang-ylang qui l'emporte sur celui de la gousse de vanille pour comprendre l'expression d'« île aux parfums ». Cet arbre est découvert en Malaisie par le botaniste Pierre Poivre en 1740. Il est introduit à la Réunion en 1770, puis à

Mayotte en 1903, par le colon Denis de Bellemare, dans son exploitation de Kangani. Il s'agit d'un arbre étêté afin que ses branches poussent à l'horizontale ou retombent à la manière d'un saule pleureur pour faciliter la cueillette. On remarque donc, en particulier chez Nassur Attoumani, que le cliché est laissé de côté au profit de l'expérience. Mayotte n'est pas pour lui l'île au parfum idyllique de l'ylang-ylang, mais un lieu où il faut se lever tôt pour féconder la gousse, bientôt parfumée, de la vanille. Il ne s'agit néanmoins pas ici d'une revendication contre l'exploitation coloniale car les plants de vanille sont possédés par son père, et que ce n'est, somme toute, qu'une corvée auquel l'enfant essaie d'échapper, mais dont l'adulte se souvient rétrospectivement avec un regard attendri.

À la construction du cliché dans le discours exotique et touristique correspond, à rebours, une déconstruction littéraire du cliché des « îles aux parfums », dans le discours littéraire francophone, comme le prouve le titre d'un roman : *Aux parfums des îles*. Dans ce texte qui se déroule entre Anjouan et Mayotte, en particulier autour de l'immigration vers Mayotte en *kwassa-kwassa*, le mouvement du récit consiste à transformer « l'archipel aux parfums » en un « archipel aux odeurs », notamment celle, suffocante, de la misère. L'odeur du parfum cède la place au goût amer de la nécessité de partir, de la rupture avec le père, de l'arrestation et de l'emprisonnement, du naufrage et du viol. Cette transposition littéraire du cliché, qui vise à lui redonner vie, est abondamment exploitée, se fondant sur le mot « parfum », compris comme une image olfactive positive, dont l'envers est l'odeur. La clé de la présence de ce cliché dans le discours littéraire francophone de l'Archipel des Comores est donc la suivante. Les écrivains refusent de se laisser abuser par des mots, la joliesse de l'expression « île aux parfums » dans le discours touristique masquant, de façon trompeuse, les atrocités commises pendant la période coloniale et évoquées notamment par Nassur Attoumani, en 2000, dans *Le Calvaire des baobabs* ou encore *Nerf de bœuf*. En ce sens, le discours littéraire articule le discours touristique idyllique au discours historique réaliste. On peut encore citer *Parfum de mangrove*, qui commence par la découverte d'un cadavre dans une mangrove : « grande poubelle de l'île aux parfums » (Shendra, 1991 : 13). Faire de Mayotte ou des Comores des « îles aux odeurs » à l'opposé des « îles aux parfums » contribue à déconstruire le cliché exotique au profit d'une réalité moins reluisante. Il est à noter qu'on trouve également abondamment cette subversion du cliché dans le discours journalistique contemporain qui titre souvent « l'île aux odeurs », notamment dans le contexte d'un discours sur le traitement des ordures. On trouve également, dans le discours littéraire d'Ali Zamir, un effet de contraste entre la fragrance des îles et la flatulence des humains, manière de détruire le cliché : « ce n'est pas la peine de préciser pourquoi, quand on pète, qu'est-ce qu'on dégage, hein, ce n'est pas quand même l'essence d'ylang-ylang » (Zamir, 2017 : 136). On retrouve ici l'origine du parfum, artifice que l'homme choisit pour masquer son odeur. De même, l'expression « île aux parfums » tente de cacher l'odeur de la colonisation. La substitution de l'odeur de la réalité humaine au parfum idéalisé fait se rejoindre l'auteur du *Parfum des îles* et celui d'*Anguille sous roche*.

Si on laisse de côté l'odeur, Mayotte est « l'île aux parfums » parce que l'on peut y respirer celui des fleurs d'ylang-ylang et autres produits exotiques, appelés jadis denrées coloniales, qui y sont cultivés. Étant donné qu'il s'agit du cliché français sur Mayotte, on peut comprendre ce cliché comme exotique et faisant la part belle à la sensation. Cette dernière, ici mise en valeur, est l'odorat et l'on trouve de nombreuses autres images exotiques liées aux quatre autres sens : le goût, le toucher, l'ouïe et la vue. L'expérience exotique invite à découvrir de nouvelles cuisines, et il existe des livres relativement à ce sujet à Mayotte ; le toucher n'est pas laissé de côté si l'on pense au massage (Herry, 1990 : 11), ni l'ouïe lorsqu'on songe à l'importante variété des musiques de Mayotte. La vue peut se délecter des paysages de l'île que l'on retrouve dans les beaux livres sur « l'île aux parfums ». Les beaux livres sur Mayotte, c'est-à-dire les livres de grand format contenant des photographies de l'île sur papier glacé sont, avec les guides, les principaux vecteurs du discours touristique. On y trouve des clichés, à la fois dans le texte et dans l'image. Ils contribuent à la construction de l'image exotique de l'île que celui qui y réside tente de transmettre à ses proches restés au pays. C'est aussi un mémorial que l'on emporte à son départ de l'île, pour n'en garder en souvenir que la beauté. Néanmoins, ce ne sont pas les cinq sens, mais plutôt les quatre éléments, conformément à la théorie bachelardienne de l'imagination matérielle, qui suscitent les clichés sur Mayotte. En ce sens, l'île aux parfums relève des images aériennes. On ne trouve pas d'image de feu de Mayotte, en dépit de l'origine volcanique de l'île et du roman autobiographique *Brûlante est ma terre*, ni d'image terrestre en dépit de l'intérêt géologique de l'île au volcan, cliché qui renvoie davantage au Karthala de la Grande Comore, mais on trouve un cliché aquatique, celui de l'île au lagon.

C'est Gilles Nourault qui, en 1989, appelle Mayotte « l'île au lagon », selon un nouveau cliché touristique promis à une grande fortune. À l'exotisme tropical et colonial des produits comme la vanille ou l'ylang-ylang, succède l'exotisme touristique de la société de loisirs et des vacances au soleil en bord de mer, sans oublier la plongée sous-marine. Le cliché de l'île au lagon apparaît comme un cliché touristique que l'on peut néanmoins analyser dans la perspective bachelardienne de la « pensée des eaux » (Bachelard, 1993 : 12). Ce cliché est repris dans de nombreux discours manifestant un « psychisme hydrant » (12) comme celui de Bruno de Villeneuve qui, dans chacun de ses beaux livres, loue le plus beau et le plus grand lagon du monde. Il est à noter qu'il oscille entre l'air et l'eau, baptisant sa maison d'édition Ylang images. Si l'on s'intéresse à la littérature des beaux livres sur Mayotte, c'est-à-dire des livres qui contiennent essentiellement des photographies esthétiques du lieu, on remarque que pas un seul de ces livres n'omet la plage ni le coucher de soleil sur le lagon (Hick et De Tourris, 1990 ; Magnin, 1997 ; Boulenger, 1999 ; Reynaud, 2003 ; Mesas, 2012 ; Zolger, 2012 ; Forêt et Maliki, 2008). L'eau du lagon de Mayotte renvoie à une rêverie, non de l'infini, mais de la profondeur. À plus forte raison, dispensant de porter un masque de plongée, certaines photographies permettent de mettre la tête sous l'eau pour montrer les couleurs du corail ou une tortue accompagnée d'un rémora. À ce titre, on peut citer une catégorie de beaux livres un peu particulière de Mayotte – et liée à l'essor de la

photographie sous-marine dans le contexte de la plongée de loisir en bouteille -, celle des beaux livres sous-marins, catégorie représentée essentiellement par Marc Allaria, auteur de *Plongeur solitaire* ou encore de *L'Afrique bleue*. On y trouve une galerie de portraits des habitants sous-marins de Mayotte, de la crevette au requin, en passant par des paysages sous-marins d'une grande beauté, des dunes de sable, aux tombants abyssaux. Paul Combo, pseudonyme de l'écrivain Christophe Grosdidier, opère même une fusion des deux sens du cliché dans *L'Homme qui faisait maigrir les blondes*, roman paru en 2008 : « Soudain, il m'est apparu évident qu'avec un masque de plongée sur le nez, il n'y a guère que l'odeur de l'air comprimé à humer au fond du lagon de... l'île aux parfums » (Combo, 2008 : 21). L'odeur parfumée de l'air ne plaît pas au plongeur malgré lui qui finit néanmoins par vendre un liquide peu parfumé, à savoir sa sueur, pour faire, conformément au titre, « maigrir les blondes ». Dans cette pochade qui permet à l'auteur de romans historiques de se divertir ainsi que son lecteur, on trouve, comme ici, un jeu avec le cliché de l'île aux parfums qui perd sa valeur sous l'eau.

Les clichés français sur Mayotte sont en apparence positifs contrairement à celui des navigateurs arabes qui donne pourtant son nom à l'île. Marc Allaria oppose les couleurs de Mayotte à la grisaille de la métropole (Allaria, 2014 : 5), et l'île aux parfums permet à la métropole de se fournir en essence d'ylang-ylang ou en gousses de vanille. On peut se demander si la France métropolitaine est susceptible de cliché et l'on est alors tenté d'opposer « l'île aux parfums » à « l'Hexagone ». La France métropolitaine est en effet souvent appelée « l'Hexagone » dans la mesure où il s'agit de la forme géométrique dans laquelle elle peut s'inscrire du nord au sud et d'est en ouest. Mais plus en profondeur, ce cliché signifie aussi le pays de Descartes, celui de l'exactitude et de la précision géométriques, celui de la raison qui s'applique aussi à la langue à partir du siècle classique. À l'inverse, l'île aux parfums n'est, pour le dire à la manière de Léopold Sedar Senghor, pas l'île française de la raison, mais l'île africaine de l'émotion. Elle apparaît comme l'île exotique de la ligne courbe plutôt que celle de la ligne droite. En bref, elle incarne un exotisme dont le contenu est logiquement fourni par ce que la métropole ne possède pas, mais peut-être aussi par ce dont elle ne veut que momentanément dans l'état actuel de la société, c'est-à-dire pendant ce moment oisif constitué par les vacances.

En conclusion, replacé parmi les autres noms de Mayotte, le cliché « l'île aux parfums » s'oppose à l'île de la mort arabe qui est perçue par l'écrivain francophone Nassur Attoumani comme un moyen, qui se révèle vain, de se protéger des envahisseurs. Rapporté à l'usage qu'en font les natifs de Mayotte, et en particulier l'écrivain francophone Abdou Salam Baco, *Maore* est un endroit paradisiaque pour celui qui y est né comme pour celui qui y passe, le cliché de « l'île aux parfums » dévoilant sa connotation positive teintée d'exotisme. « L'île aux parfums » est donc la manière dont les Français appellent l'île, des premiers colons jusqu'au parfumeur Jean-Paul Guerlain, amateur d'ylang-ylang. « L'île aux parfums » est une expression qui s'accorde également au pluriel et qui vaut pour l'ensemble de l'Archipel des

Comores. On la trouve dans le discours historique mais aussi et surtout dans le discours littéraire. Attestée chez Ali Ahmed Abdallah, elle est l'occasion d'un travail d'explication sur l'ylang-ylang, ou encore sur la vanille, notamment chez Nassur Attoumani. Mais la prédilection du discours littéraire se manifeste dans le jeu avec le cliché chez Ali Zamir ou Shendra, voire dans sa déconstruction chez Andhume Houmadi. L'idéologie sous-jacente à l'expression « île aux parfums » se dévoile progressivement grâce à la mise en perspective avec la théorie bachelardienne de l'imagination matérielle qui permet d'opposer ce cliché aérien à un cliché aquatique, celui de « l'île au lagon » et d'interroger diverses valeurs : le droit et le courbe, les couleurs chaudes et les couleurs froides, la raison et l'émotion. Ainsi, à défaut de nom autochtone de l'île, *Maore* est néanmoins l'objet d'appellations nombreuses dans les langues de ceux qui découvrent l'île. L'origine historique précise de l'expression « l'île aux parfums » se trouve dans le discours touristique moderne. Mais ce cliché de « l'île aux parfums », récent par sa date de naissance, est un cliché presque nostalgique qui renvoie à un passé révolu, celui de la colonisation. Cette périphrase permet de comprendre l'histoire d'une île, mais aussi celle d'un archipel. Elle permet également de souligner, conformément à la méthode de l'analyse du discours, l'interdiscursivité qui relie les discours touristique et littéraire, mais également colonial et journalistique. Dans cette configuration, le discours littéraire apparaît comme le lieu qui permet de remettre en question la fausse évidence du cliché, de réévaluer l'écart entre un cliché qui idéalise et découpe un élément de la réalité. Dans cette perspective, il reste une manière pour les Mahorais de se réapproprier ce cliché, c'est d'oublier le parfum suave de la vanille ou de l'ylang-ylang pour un parfum mahorais plus discret, celui de la fleur de jasmin – *anfu* dans la langue vernaculaire - qui sert à orner les boutonnières des hommes et les coiffures des femmes dans les grandes occasions, ainsi que, plus intimement, de parfumer le lit dans la chambre à coucher : « Il avance et remarque des fleurs de jasmin étalées sur la lit comme le font traditionnellement les femmes pour embaumer et séduire leurs maris par ces fleurs réputées aphrodisiaques. » (Maandhui, 2016 : 73).

Bibliographie :

- ABDALLAH, Ahmed Ali, 2016. *Un Silence assourdissant* (roman), Saint-Maur-des-fossés, Jets d'encre.
- ALLARIA, Marc, 2012. *Plongeur solitaire entre Nouvelle Calédonie et Mayotte*, photos sous-marines.
- ALLARIA, Marc, 2014. *L'Afrique bleue*, photos sous-marines.
- AMOSSY, Ruth & HERSCHBERG-PIERROT, Anne, 1997. *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Armand Colin.
- ATTOUMANI, Nassur, 1993. *Mayotte : l'île hippocampe*, Paris, Jacaranda.
- ATTOUMANI, Nassur, 2000. *Le Calvaire des baobabs*, Paris, L'Harmattan, coll. « Lettres de l'océan Indien ».
- ATTOUMANI, Nassur, 2000. *Nerf de bœuf*, Paris, L'Harmattan, coll. « Lettres de

l'océan Indien ».

ATTOUMANI, Nassur, 2003. *Mayotte : identité bafouée*, Paris, L'Harmattan.

ATTOUMANI, Nassur, 2012. *Les Anachroniques de Mayotte*, Bertoua, Ndzé.

BACHELARD, Gaston, 1993. *L'eau et les rêves : essai sur l'imagination de la matière* (1942), Paris, Imprimerie générale.

BACO, Abdou Salam, 1991. *Brûlante est ma terre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Encre noires ».

BACO, Abdou Salam, 2010. *Contes inédits de Mayotte*, Maurice, Archives départementales, tome 2 « Légendes ».

BOULENGER, Xavier, 1999. *Mayotte. Un autre regard*, Saint-Hélène, Tadorne.

BOURDIEU, Pierre, 1998. *La Domination masculine*, Paris, Seuil.

COMBO, Paul, 2008. *L'Homme qui faisait maigrir les blondes*, Mamoudzou, Baobab.

COSKER, Christophe, 2015. *Petite histoire des lettres francophones à Mayotte*, Paris, Anibwé, coll. « Liziba ».

DE VILLENEUVE, Bruno, 2004. *Tribulations de wazungu à Mayotte (nouvelles)*, Paris, L'Harmattan.

DE VILLENEUVE, Bruno, 2011. *Mayotte, une île et des hommes*, Mamoudzou, Ylang images.

DE VILLENEUVE, Bruno, 2011. *Mayotte de A à Z*, Mamoudzou, Ylang images, (septembre).

FORÊT, Michel & MALIKI, Faissoili, 2008. *Mayotte entre ciel et océan*, Maurice, Margouillat.

GOURLET, Jean-Baptiste, 2001. *Chroniques maboraises*, Paris, L'Harmattan.

GUERLAIN, Jean-Paul, 2002. *Les Routes de mes parfums*, Paris, Le Cherche-midi.

HERRY, Joëlle, 2009. *Pourquoi voulez-vous que j'oublie Mayotte ?*, Mamoudzou, Baobab.

HICK, Franck & DE TOURRIS, Pascal, 1990. *Mayotte images*, Maurice, Mayotte images.

HOUMADI, Andhume, 2005. *Aux Parfums des îles*, Moroni, Komedit.

IBRAHIME, Mahmoud, 1997. *État français et colons aux Comores (1912-1946)*, Paris, L'Harmattan, coll. « Archipel des Comores ».

MAANDHUI, Ali, 2016. *Les Chatouilleuses de la République*, Paris, L'Harmattan, coll. « Lettres de l'océan Indien ».

MAGNIN, Frédéric, 1997. *Destination Mayotte*, Paris, Jacaranda.

MAINGUENEAU, Dominique, 2012. *Les Phrases sans texte*, Paris, Armand Colin, 2012.

MARTIN, Jean, 1983. *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, tome 1 « Razzias malgaches et rivalités internationales (fin XVIII^e – 1875) », Paris, L'Harmattan.

MESAS, Thierry (dir.), 2012. *Mayotte en partage*, La Primaube, Couleurs métisses.

REBOUL, Charles, 2005. *Mayotte et sa cuisine*, Mamoudzou, Comité du tourisme.

REBOUL, Charles, 2005. *Mayotte et ses poissons comestibles*, Mamoudzou, Test SARL.

REYNAUD, Luc, 2003. *Scènes de Mayotte*, Paris, Orphie.

SOILHABOUD, Hamza, 1994. *Un Coin de voile sur les Comores*, Paris, L'Harmattan, coll. « Lettres de l'océan Indien ».

TOIHIRI Mohamed, 2005. « Nassur Attoumani : le violeur de tabous » dans *Notre Librairie*, n°153, « Plumes émergentes ».

Analyse du cliché « l'île aux parfums »

ZAMIR, Ali, 2016. *Anguille sous roche*, Paris, Le Tripode.

ZOLGER, Olivier, 2012. *Scènes de la vie maboraise*, Levis (Québec), Oz éditions.